



Gérer l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap

Mise à jour févr. 2025

Durée 1 jour (7 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

Nantes / Rennes : 580 € HT

Brest / Le Mans : 580 € HT

Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Préciser le cadre légal de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap
- Mettre en œuvre une véritable politique d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise

PARTICIPANTS

- Personnel RH

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques (00h30)

Introduction (01h30)

- Caractéristiques de la population en situation de handicap
- Politiques publiques d'insertion professionnelle
- Perspectives d'avenir à moyen terme

Situer le handicap dans son environnement normatif (01h30)

- Dispositions de la Charte Sociale Européenne
- Régime du handicap dans la loi du 10 juillet 1987
- Renforcement du statut du handicapé issu de la loi n°2005 102 du 11 février 2005

Obligations légales (02h30)

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Critères de comptabilisation du taux d'emploi
- Recours aux solutions de substitution de l'obligation d'emploi
- Aspects particuliers de la sous-traitance
- Pénalités applicables et les évolutions en cours

Dynamiser l'emploi des personnes handicapées (01h30)

- Démarche pertinente de changement au sein de l'entreprise
- Construction d'un argumentaire persuasif et motivant en direction des chefs de service et de leurs collaborateurs
- Pérenniser le projet en assurant un suivi fondé sur une démarche évaluative

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h00)